

C'EST DANS *l'Aire*

Dossier

2025, UN BUDGET
RESPONSABLE ● P. 6

APREMONT | AVILLY-SAINT-LÉONARD | COYE-LA-FORÊT | CHANTILLY | GOUVIEUX | LAMORLAYE
LA CHAPELLE-EN-SERVAL | MORTEFONTAINE | ORRY-LA-VILLE | PLAILLY | VINEUIL-SAINT-FIRMIN



WWW.CCAC.FR

C'EST DANS l'Aire

N°7 - Mars 2025

Sommaire

Page 3 - Retour en images

Page 4 et 5 - Brèves

Page 6, 7 et 8 - Dossier : 2025, un budget solidaire

Page 9 - Economie locale : Initiative Oise Sud, partenaire de l'Aire Cantilienne pour la création et la reprise d'entreprise

Page 10 - Aire au vert : Collecte des déchets de jardin

Page 11 - Interview croisée de 30 ans d'action de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne

Contactez les services de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne :

✉ contact@ccac.fr

☎ 03 44 62 46 60

Vos démarches en ligne sur les sites

🌐 www.ccac.fr

🌐 www.aireauvert.fr

Retrouvez l'actualité de l'Aire Cantilienne sur les réseaux sociaux :

📘 @airecantilienne

📷 @airecantilienne

🏠 Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne

📺 Aire Cantilienne

Directeur de la publication : Le Président de la CCAC

Rédacteur en chef : Benoît Morel

Rédaction : Marie VERRIER, Carla BOUTIN - Services de la CCAC

Secrétariat : 03 44 62 46 65 - m.verrier@ccac.fr

Maquette : CCAC - Service Communication

Photos-Illustrations : CCAC - Service Communication

Photos de couverture : Clément MARÉCHAL

Impression : Imprimerie BEDU - 24 000 ex

N° ISSN : 3073-7702



Edito du Président



Le numéro 7 de votre magazine C'EST DANS L'AIRE se penche sur un sujet crucial en ce début d'année : le budget. Dans un contexte économique incertain, la gestion des finances publiques se révèle toujours délicate pour le développement et la pérennité des équipements et des services aux administrés. Nous sommes fiers, cette année, de présenter pour ce budget la mise en place d'un fonds de soutien aux investissements communaux. Ce nouveau dispositif ambitieux vise à soutenir les projets structurants de nos 11 communes, en leur permettant de réaliser des équipements essentiels à l'amélioration de notre cadre de vie. Ce fonds se veut être un véritable outil de solidarité de la Communauté de Communes envers nos communes. Vous découvrirez à la lecture du dossier en page 6, 7 et 8, l'ensemble des dépenses prévues cette année, telles que la réalisation de voies cyclables, l'achat des locaux de l'Hôpital De de Chantilly-Les Jockeys, solution inespérée pour le sauvetage de l'établissement, les actions en matière de développement économique, de petite enfance...

En début d'année, la Communauté de Communes a célébré ses trente années d'existence et nous avons souhaité retracer, les trois décennies de coopération, de projets partagés et de dynamisme qui ont façonné notre territoire, dans une interview croisée avec l'ancien Président, Eric WOERTH.

Enfin, nous mettrons en lumière le soutien à l'économie locale, avec un focus sur la plateforme Initiative Oise Sud. Cet outil précieux accompagne et finance les créateurs et repreneurs d'entreprises, contribuant ainsi à la vitalité économique de notre territoire. À travers des témoignages et des exemples concrets, nous vous montrerons comment cet accompagnement permet de transformer des idées en entreprises, participant à la création d'emplois et à l'essor de notre économie locale.

Nous espérons que ce numéro vous apportera des clés de compréhension sur le fonctionnement de votre Communauté de Communes.

Je vous souhaite une bonne lecture et reste accessible pour aborder tout sujet concernant notre territoire et votre collectivité.

Bien fidèlement

François DESHAYES
Président de la Communauté
de Communes de l'Aire Cantilienne

l'Aire en images



1, 2 et 3 : Vendredi 17 janvier, la Communauté de Communes a célébré ses trente ans sous le Dôme des Grandes Ecuries. Témoignages, interview et intermèdes ont ponctué la soirée.

Le public conquis par la représentation des élèves de l'Académie des Arts Dramatiques de Chantilly et le concert donné par les élèves et professeurs du Conservatoire de musique Le Ménestrel.

4 : Ce mardi 28 janvier, la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne a mis à l'honneur les chefs d'entreprise du territoire, créateurs ou repreneurs, qui ont été accompagnés et ont reçu un financement via notre partenaire Initiative Oise Sud.

5 et 6 : Rencontre « Circuit court » - Ce mardi 21 janvier avait lieu une rencontre « circuit court » organisée par la plateforme locale Proch'Emploi, dispositif de la Région Hauts-de-France, en lien avec la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes Sud Oise au centre d'entraînement des Aigles de France Galop.

L'objectif : faire découvrir le monde des courses à une trentaine de jeunes en recherche de parcours professionnels et les accompagner vers un retour à l'emploi.

CULTURE

44^{ÈME} EDITION DU FESTIVAL THÉÂTRAL DE COYE-LA-FORÊT: REJOIGNEZ LA LÉGENDE!

Le plus vieux festival de France revient du 5 au 26 mai 2025 avec une programmation éclectique et exigeante pour tous les âges.

De « **Non ! Je veux pas** », une exploration tendre des « non » des tout-petits, à « **La France, Empire** », une plongée fascinante dans le passé colonial de la France, en passant par « **Les Petits Chevaux** », évoquant les enfants du Lebensborn, chaque spectacle promet de marquer les esprits.

L'innovation scénique est au rendez-vous avec « **La Ligne solaire** », allégorie lumineuse du temps, ou « **Le Papier peint jaune** », exploration poignante des tourments de la santé mentale. Le patrimoine littéraire brille dans « **Les Héroïdes** » d'Ovide, tandis que des œuvres comme « **Revolt. She Said. Revolt Again.** » appellent à une révolte nécessaire.

Le jeune public n'est pas oublié avec une programmation pédagogique adaptée à tous les niveaux scolaires. Face à un contexte financier tendu, le Festival s'engage à préserver le vivre-ensemble et la culture.

Une présentation détaillée de la programmation aura lieu le 5 avril 2025, on s'y voit ?

Programmation, billetterie et renseignements :
www.festivaltheatraldecoye.com



Scannez ce QR code pour retrouver toutes les informations sur le Festival



Scannez ce QR code pour soutenir le Festival Théâtral et continuer à faire vivre ce rendez-vous unique.

MOBILITÉ

DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE LA PISTE CYCLABLE LA CHAPELLE-EN-SERVAL > GARE DE SURVILLIERS

La Communauté de Communes de la Communauté lancera au printemps les travaux d'une nouvelle voie cyclable.

Cette nouvelle piste cyclable permettra aux habitants du sud du territoire de rallier à vélo, la Chapelle-en-Serval à la gare de Survilliers-Fosses, en toute sécurité. Une nouvelle étape pour plus de mobilité douce dans l'Aire Cantilienne et plus d'intermodalité.

Retrouvez toutes les informations sur les travaux sur le site  ccac.fr rubrique Actualités



MOBILITÉ

DES AJUSTEMENTS SUR LA LIGNE AIRE'BUS

Après quelques mois d'exploitation de la ligne Aire'BUS, la Communauté de Communes a décidé d'apporter dès que possible des premières améliorations à ce service ambitieux afin de tenir compte au mieux des premiers retours de certains usagers :

► Concernant l'itinéraire :

- L'arrêt « Mairie » de Gouvieux a été déplacé au collège Sonia Delaunay pour faciliter le stationnement ;
- Un itinéraire raccourci a été adopté en traversée de La Chapelle-en-Serval, toujours dans une recherche d'optimisation du temps de trajet.

► Concernant les horaires :

- Une course a été ajoutée le matin afin de pouvoir rejoindre Roissy sur l'heure de pointe du matin.
- La grille horaire a été légèrement réadaptée de quelques minutes pour correspondre d'avantage au temps de parcours réel constaté (notamment aux heures de pointes où l'Aire'BUS est ralenti par un fort trafic routier). Ainsi les retards seront moins fréquents.

► Concernant la billetterie :

- En gare routière de Roissypôle, à l'agence commerciale IBUS, vous avez maintenant la possibilité de recharger vos titres et abonnements sur la carte PassPass.
- Il est également désormais possible d'acheter son titre de transport de façon dématérialisée sur les lignes La Navette G2 et Aire'BUS via l'application « Oise Mobilité ».

D'autres pistes d'amélioration sont actuellement à l'étude.



Découvrez également la nouvelle identité visuelle du réseau de transport en commun de l'Aire Cantilienne, Aire'MOB !

COMMUNICATION

INTRAMUROS : UN OUTIL AU SERVICE DES HABITANTS DE L'AIRE CANTILIENNE !

La Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne vous invite à découvrir ou redécouvrir l'application Intramuros, déjà utilisée par 7 communes de notre territoire :

- Chantilly
- Lamorlaye
- Orry-la-Ville
- Coye-la-Forêt
- Plailly
- Apremont
- Mortefontaine

Qu'est-ce qu'Intramuros ?

Il s'agit d'une application gratuite qui vous permet d'être informé des actualités locales. Accessible sur smartphones et tablettes, Intramuros centralise toutes les informations de votre commune, pour vous offrir un service pratique.

Pourquoi adopter Intramuros ?

► **Alertes et urgences :** Signalez facilement les problèmes du quotidien, qu'il s'agisse d'un bac à déchets débordant, d'une dégradation sur la voie publique ou de tout autre incident. Avec Intramuros, vous pouvez effectuer un signalement directement depuis votre smartphone.

► **Consultez l'agenda du territoire :** Ne manquez aucune manifestation culturelle, sportive ou associative près de chez vous. L'agenda vous permet de découvrir les événements à venir dans votre commune et ses alentours.

► **Accédez à des services utiles au quotidien :** Retrouvez les horaires des services publics, les numéros d'urgence et toutes les informations pratiques dont vous avez besoin, directement sur votre mobile.

Comment installer Intramuros ?

Rien de plus simple : rendez-vous sur le Google Play Store ou l'App Store, recherchez l'application «Intramuros», et téléchargez-la. Une fois installée, sélectionnez simplement votre commune.

TERRE DE CHEVAL

PASS ANNUEL 100%

HIPPODROME DE CHANTILLY

Tarif réduit pour l'hippodrome de Chantilly en 2025

Ce pass réservé aux habitants de l'Aire Cantilienne donne accès à toutes les courses de l'hippodrome de Chantilly pour la saison 2025 ainsi que pour Le Prix de Diane et le Jockey Club, au tarif préférentiel de 12€ (hors frais d'envoi) au lieu de 79€ au tarif normal. Le parking est également inclus dans ce tarif exceptionnel !

Modalité(s) d'achats :

Sur la billetterie de France Galop avec la création d'un compte personnel et la saisie du code préférentiel **CCAC2025** lors de votre paiement en ligne : <https://www.evenements.france-galop.com/fr/pass-abonnements>

Aux guichets de l'hippodrome de Chantilly (merci de vous munir d'un justificatif de domicile), vous devrez mentionner le code préférentiel **CCAC2025** pour accéder au tarif réduit. Le Pass vous sera adressé par voie postale à votre domicile.

PROFITEZ-EN !

Pour joindre les services de France Galop :

- Service clients France Galop par mail à l'adresse suivante : evenements@france-galop.com
- via le chatbot sur <https://www.evenements.france-galop.com/fr>
- HOTLINE : 0 892 97 2000 (0,50€/MIN).



Aire Cantilienne communauté de communes

IntraMuros

Pour tout savoir sur l'actualité de vos communes et de l'Aire Cantilienne

Téléchargement gratuit

Télécharger dans l'App Store

GET IT ON Google Play

RÉOUVERTURE
DES BASSINS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

Depuis le lundi 24 février 2025

RÉVEILLEZ LE NAGEUR EN VOUS

TOUTE L'ÉQUIPE D'AQUALIS
EST HEUREUSE DE VOUS RETROUVER

Aqualis Aire Cantilienne

FINANCES

2025, UN BUDGET RESPONSABLE !

Les élus communautaires ont voté le budget 2025 en séance du conseil communautaire du 5 février 2025.

Un budget maîtrisé et prudent qui rime cette année avec solidarité.

Les grandes dépenses en 2025

Pour le soutien au secteur de la santé

Depuis plusieurs mois le Président de la CCAC et les élus locaux sont au chevet de l'Hôpital de Chantilly Les Jockeys (cf. C'est dans l'Aire N°6 – Décembre 2025). Les procédures sont longues et fastidieuses, les solutions peu nombreuses pour un sauvetage de cet établissement de soin renommé et essentiel pour notre territoire.



Une solution, approuvée par les élus lors d'un conseil communautaire exceptionnel le 15 janvier dernier, propose le rachat des murs par la CCAC. Le montant total pour l'ensemble des opérations (rachat, travaux) est de 8 millions d'€.

La Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne deviendra donc bailleur pour le Centre Médico-chirurgical des Jockeys, proposera un loyer qui lui permettra d'épurer ses dettes.

Le deuxième axe en matière de dépenses utiles est la création d'un fonds de soutien aux investissements communaux (cf. encart dédié en page 7).

À noter également que depuis 2012 la Communauté de Communes prend en charge 100 % du montant du Fonds national de Péréquation des ressources

Intercommunales et Communales (FPIC) en lieu et place des communes (soit 17,9 millions d'euros cumulé depuis 2012).

Le FPIC est un mécanisme qui consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées.

La Communauté de Communes permet également aux communes de moins de 5 000 habitants de se doter de caméras de vidéo-protection. Ce matériel est déployé dans les communes, entretenu et remplacé lorsqu'il est obsolète. En 2025, la Communauté de Communes prévoit 40 000 € à son budget pour l'entretien et le renouvellement du parc de caméra de vidéo-protection.

Des services pour améliorer le quotidien des administrés

Cette année, des crédits ont également été fléchés pour la création de deux nouvelles structures d'accueil du jeune enfant.



La première crèche verra le jour à Vineuil-Saint-Firmin et la seconde à Plailly dans le cadre d'un projet global de services à la personne.

Ces deux établissements permettront de répondre à une demande croissante corrélée à une baisse du nombre de

places chez les assistantes maternelles indépendantes.

En matière de service, des dépenses sont également fléchées pour la piscine Aqualis permettant de réaliser l'entretien courant de l'équipement.

Dans le domaine de l'eau

La Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne opère cette année le transfert de la compétence Eau potable et Assainissement.

Cela se traduit concrètement par l'apparition d'un nouveau budget pour la gestion de l'eau potable et la perception de nouvelles recettes en lieu et place des communes.

Les dépenses liées à l'administration du service et à l'entretien du réseau représentant un montant de 257 000 €. (un dossier a été consacré à ce sujet dans l'édition précédente de C'est Dans l'Aire).

Valoriser notre territoire

Pour cela, la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne verse une subvention annuelle à l'Office de Tourisme de Chantilly-Senlis dont la mission est de valoriser la destination touristique. Le montant pour 2025 est de 630 000 €.

Elle finance également certains événements vecteurs d'attractivité pour notre territoire.

Accompagner le développement de l'économie locale

Le service développement économique organise diverses actions permettant de soutenir et d'accompagner les chefs d'entreprises et porteurs de projets dans la création et la reprise d'entreprise afin de préserver ainsi l'emploi local.

Un budget global de

40,3 millions d'euros

dont **24,2 millions d'euros en fonctionnement**

et **16,1 millions d'euros en investissement.**

À l'image de la plateforme Initiative Oise Sud qui est financée notamment par la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (cf. page 9).

Le budget consacré au soutien aux entreprises en 2025 est de 356 200 €.

Soutenir et pérenniser l'activité hippique et équine par le financement de l'entretien de l'hippodrome (392 000€) et les subventions aux manifestations équestres, également vecteurs d'attractivité d'un montant global de 80 000 €.

Une étude va démarrer cette année pour vérifier la faisabilité d'une pépinière d'écuries. Sur le même modèle que les pépinières d'entreprises, elle permettrait aux jeunes entraîneurs de démarrer leur activité à moindre frais.

Encourager la mobilité avec les transports en commun en finançant :

- La ligne régulière du DUC pour 667 100 € financée à 70% par la ville de Chantilly et le reste grâce à une subvention du Syndicat Mixte des Transports Collectif de l'Oise (SMTCO) de 30%.
- La Navette (lignes régulières N, N2, N3, G2, navette Chantilly/Lamorlaye), pour 359 400 € financée par Lamorlaye à 70% et le SMTCO à 30%.
- La ligne Aire'BUS à hauteur de 899 700 € pour le financement dont 58% sont financés par le SMTCO, la Région Hauts-de-France et les recettes commerciales. Le solde est financé par la CCAC.

- L'achat d'un mini-bus électrique pour 200 000 € (subvention SMTCO de 45%) pour l'organisation de lignes internes à l'Aire Cantilienne et un véhicule pour 400 000 € (subvention SMTCO de 37,5%) afin de compléter l'offre de trajets de la ligne Aire'BUS.

... et la mobilité douce, pour cela la Communauté de Communes dépensera :

- 30 000 € pour l'étude de la création d'une piste cyclable entre Lamorlaye et Chaumontel.
- 1 913 000 € pour la piste La Chapelle-En-Serval > Gare de Survilliers dont les travaux démarreront au printemps
- 500 000 € pour la piste Mortefontaine > Plailly > Parc Astérix
- 522 000 € pour la modernisation, la rénovation et l'extension du réseau existant avec la construction d'un plan pluriannuel.

Agir pour faciliter la réduction et la valorisation des déchets (budget annexe SPEDM)

Pour 2025, il est prévu une campagne de renouvellement de bacs (Ordures Ménagères, tri sélectif et déchets alimentaires) pour un montant global de 65 000 €.

Des abris bacs seront aussi installés pour 75 000 € pour embellir les points de collecte collectif.

Des points d'apports volontaires enterrés et aériens pour le tri du verre seront installés pour un montant global de 319 500 €.



Le fonds de soutien aux investissements communaux est un nouvel outil d'une politique de proximité souhaitée par la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne.

Il vise à soutenir les communes dans leurs projets et ainsi contribuer au développement des services pour les habitants du territoire.

Nicolas MOULA

Vice-président en charge des finances et du développement économique

Fonds de soutien aux investissements communaux :
l'Aire Cantilienne aux côtés de ses communes

Le fonds de soutien aux investissements communaux (FSIC) est une nouveauté lancée cette année pour la période 2025- 2031.

Ce fonds de concours est un outil de soutien intercommunal au profit des projets d'investissements communaux et constitue un levier de développement local qui participe au dynamisme, au développement des communes et à l'équilibre des territoires.

Les modalités d'attribution de ce fonds de soutien sont les suivantes :

- Financement uniquement des projets d'investissement
- Le montant du fonds de concours s'élève à 10 % du montant HT de l'investissement plafonné à une dépense subventionnable maximum de 2 Millions d'euros HT (pour les communes de moins de 2000 habitants, le montant peut être porté à 15 %)
- Le montant du projet doit être minimum de 100 000 € HT.
- Les projets éligibles doivent revêtir un caractère structurant (école, cantine, équipement communal, etc.). L'enfouissement de réseaux peut être éligible ; en revanche, la voirie ne l'est pas.
- Une commune peut obtenir un fonds de concours pour un projet par mandat (tous les 6 ans glissants).
Il est possible, pour les communes qui ne seraient pas en capacité de présenter un projet d'envergure, de présenter plusieurs projets tout en restant dans le plafond du montant de subvention qui lui serait accordé par la CCAC.

Les projets seront étudiés lors des réunions de bureaux communautaires.

FINANCES

2025, UN BUDGET RESPONSABLE (SUITE)

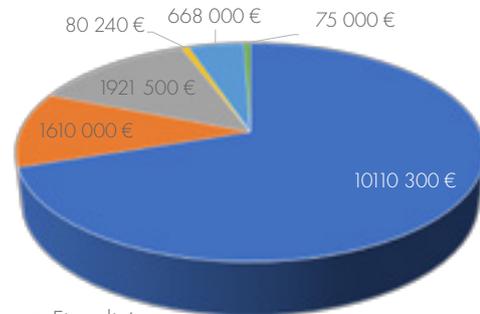
Comment la CCAC finance les dépenses ?

► Recettes réelles de fonctionnement en 2025 : 14 465 040 €

La fiscalité des ménages n'augmentera pas en 2025.

Le financement des projets est permis grâce à une optimisation et une gestion serrées des finances de la Communauté de Communes, ainsi qu'une recherche constante de financements extérieurs.

L'État, les partenaires locaux tels que la Région et le Département sont systématiquement sollicités pour la réalisation des équipements et services intercommunaux.



- Fiscalité
- Dotations, allocations de l'Etat
- Recettes d'activités (TS, HIP, loyers)
- Subventions et redevances
- Flux entre budgets

► Recettes des budgets annexes

Recettes du budget Service Public d'Élimination des Déchets Ménagers (SPEDM)

Recettes réelles prévisionnelles de fonctionnement : 7 238 477 €
 98% correspondent à la facturation RI (7 104 500 €)
 0,5% à la revente de matières premières (carton et verre)
 0,5% facturation de services spécifiques de collecte des déchets aux organisateurs d'événements.
 1% de subventions du SMDO (62 451 €)

Recettes du budget MOBILITÉ

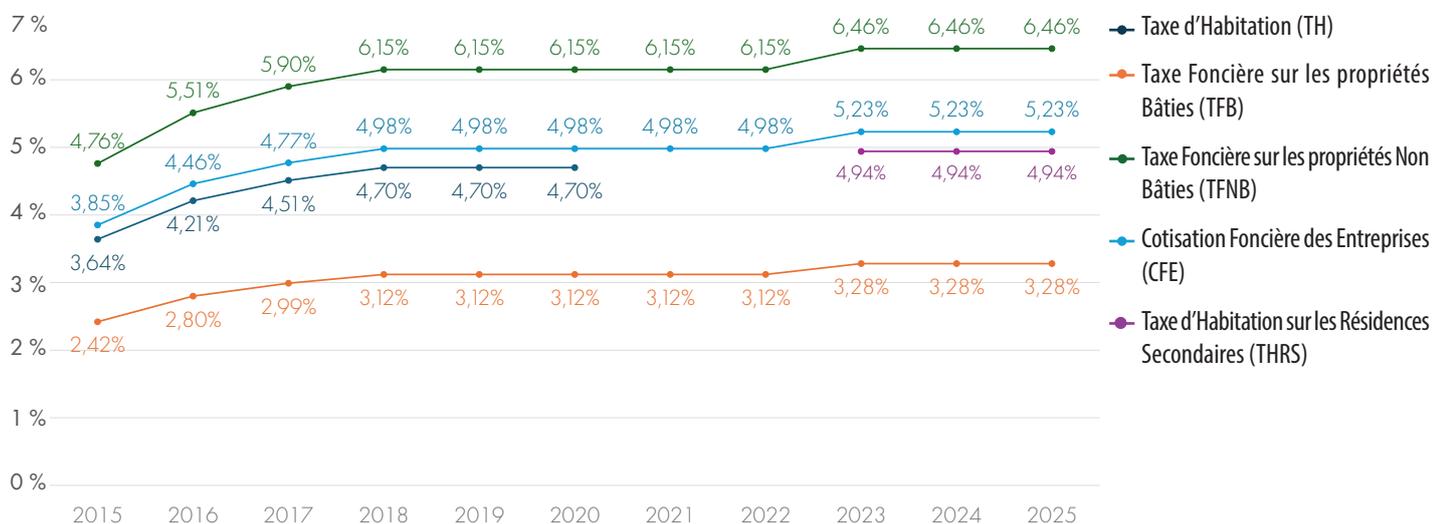
Le budget est donc financé par les subventions du Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise, la participation des communes et la subvention d'équilibre du budget général, soit 731 148 € (23,6%), et le résultat antérieur 2024.

Recettes du budget EAU POTABLE

Ce budget concerne les communes de GOUVIEUX/CHANTILLY/VINEUIL-SAINT-FIRMIN/ APREMONT / LAMORLAYE (cf. magazine c'est dans l'aire N°6)

Il est financé par la redevance sur l'eau estimée à 448 000 € pour 2025.

► Évolution des taux de fiscalité



Économie locale

ENTREPRENEURIAT

INITIATIVE OISE SUD, PARTENAIRE DE L'AIRE CANTILIENNE POUR LA CRÉATION ET LA REPRISE D'ENTREPRISE



La Communauté de Communes participe activement au développement de l'économie locale.

Initiative Oise Sud est un partenaire actif et efficace pour soutenir les porteurs de projets. La preuve en est, l'Aire Cantilienne est l'un des territoires le plus dynamique de la région en termes de création et de reprise d'entreprise.

Initiative Oise Sud est une structure adhérente du premier réseau associatif de financement de la création/reprise d'entreprise, le réseau « Initiative France », qui a pour but de soutenir les projets de création, de reprise ou de développement d'entreprise dans le Sud du Département. Aujourd'hui la plateforme compte 3 salariés et une soixantaine d'experts bénévoles.

Accompagnement et soutien à la définition du projet

Initiative Oise Sud accompagne techniquement et financièrement les chefs d'entreprise. Par ses compétences, la plateforme justifie ainsi d'un rôle d'intermédiation financière et se révèle être un facilitateur dans les démarches du porteur de projet par un accompagnement personnalisé.

Des conseils techniques et financiers sont ainsi apportés gratuitement par les permanents du réseau qui orientent, alertent ou assistent le porteur de projet dans ses démarches. Selon les besoins, la plateforme peut également mobiliser son réseau de partenaires pour apporter des réponses concrètes et affinées aux chefs d'entreprise !

Soutien financier

C'est la principale mission d'une plateforme du réseau Initiative France. Plusieurs outils sont actuellement gérés. Le plus important d'entre eux est le prêt d'honneur à taux 0%, d'un montant pouvant aller jusqu'à 25 000 €, sans garantie ni frais de dossier. Ce dispositif s'adresse à tous les porteurs de projet. Il permet de renforcer les

fonds propres et de faciliter ainsi l'accès au crédit bancaire professionnel.

Enfin un suivi post création est mis en place pour participer à la pérennité des entreprises soutenues.

Bonification du prêt à taux zéro : un soutien supplémentaire de l'Aire Cantilienne

En 2019, la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne a créé un fonds spécifique pour renforcer le soutien financier aux chefs d'entreprises du territoire. L'idée est d'apporter une bonification du prêt d'honneur Initiative aux chefs d'entreprise de l'intercommunalité. Ce soutien supplémentaire vise à augmenter les chances de réussite des nouveaux entrepreneurs et pérenniser ainsi les emplois créés.

Ils ont été accompagnés par Initiative Oise Sud, ils témoignent :



Michèle LAMBLÉ - ML MISSIONS à Orry-la-Ville

Entreprise d'assistance, d'audit et de conseil autour de la préparation à sa retraite.

« Après un licenciement en 2023, j'ai entamé les démarches pour créer mon entreprise en fonction des compétences que j'avais acquises au cours de ma carrière, j'ai suivi une formation de 4 mois avec la Chambre de Commerce et d'Industrie qui m'a ensuite conseillée de me tourner vers la plateforme Initiative Oise Sud. Un audit de mon projet a été fait par les équipes, j'y ai trouvé un accueil chaleureux, bienveillant et beaucoup de professionnalisme. »



Dorian WICART (associé avec Vincent PLEAU)

Ça mijote pour vous à Chantilly

Service de plats à emporter

« Quand on va voir notre banque et qu'on explique le parcours et l'accompagnement d'Initiative Oise Sud, le passage devant la commission pour l'attribution d'un prêt à taux zéro, cela donne une certaine crédibilité et une garantie à notre projet. »



Fabien BRIET - FB Consulting P-C-P

à Coye-la-Forêt

Conseil en communication digitale

« On sollicite Initiative Oise Sud pour l'aspect financier, mais Cédric et son équipe nous apportent également le conseil et le suivi pour le développement de l'entreprise, ils sont encore présents après l'étape de la création et très réactifs. »

Aire au vert

DÉCHETS

COLLECTE DES DÉCHETS DE JARDIN

Chaque année, la collecte des déchets verts est proposée aux habitants de l'Aire Cantilienne d'avril à décembre.

C'est un service en porte à porte payant et forfaitaire. Seuls les bacs pucés ou fournis par nos services sont collectés. Tout autre contenant ne sera pas ramassé.

La collecte est effectuée tous les 15 jours. Les bacs sont à sortir la veille ou avant 17h le jour de collecte, selon le calendrier de votre secteur.

DÉCHETS AUTORISÉS ET COLLECTÉS DANS LE BAC PRÉVU À CET EFFET



Petites branches d'élagage inférieures à 1,50 mètre et d'un diamètre maximal de 5 cm



Fleurs coupées



Gazon



Feuilles



Les déchets sont à déposer dans les bacs mis à disposition par la Communauté de Communes ou normés NF840, en bon état et pucés par la Communauté de Communes

DÉCHETS NON AUTORISÉS À LA COLLECTE



Fagots ou buches



Terre



Souche d'arbre ou d'arbuste

Les déchets de jardin ne pouvant être pris à la collecte (interdit ou débordement) peuvent être déposés en déchetterie

LE SAVIEZ-VOUS ?

La collecte des branchages en fagot est organisée en complément du service de collecte des déchets verts.

Trois passages sur rendez-vous sont prévus durant l'année, selon votre calendrier de collecte. Pour les affiliés au service de collecte des déchets verts, le 1er ramassage des fagots est compris dans l'abonnement (à partir du 2^{ème} passage : 10€).

Pour les non affiliés au service, le ramassage est de 20€.

Modalités de ramassage, renseignements et souscriptions sur le site aireauvert.fr

UN PEU DE LECTURE

Limiter sa production de déchets verts c'est aussi développer le jardinage durable, économique et malin.

Les déchets de « jardin » sont de véritables ressources à conserver au maximum sur votre parcelle pour enrichir le sol et le protéger.

Un guide des déchets verts est consultable sur notre site internet

aireauvert.fr.



AIDES FINANCIÈRES

De plus, la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne vous propose des aides financières pour l'achat d'équipements de type composteur, récupérateur d'eau, tondeuse mulching...

Consultez le site aireauvert.fr pour toute information sur les aides à l'achat, et la réduction de déchets.

Agenda de la transition écologique

14, 15, 16 Mars 2025
Hauts-de-France PROPRES
8^e ÉDITION
UN NETTOYAGE GRANDEUR NATURE!
TOUS MOBILISÉS EN 2025!
TOUS LES POINTS DE COLLECTE SUR hautsdefrancepropres.fr
RDV Samedi 15 mars aux étangs de Commelles pour l'Opération Hauts de France Propres
Horaires et lieu de RDV sur le site aireauvert.fr

► Samedi 29 mars : Repair Café de 14h à 18h à Mortefontaine, Hôtel de ville

► Samedi 05 avril : Balade en forêt proposée par l'ONF, Office Nationale des Forêts, de 10h à 12h aux étangs de Commelles à Coye La Forêt *

► Lundi 14 avril : Atelier « Fabrication d'objets utiles à partir de textiles » de 13h45 à 16h30 à Chantilly, proposé par le CPIE, dans nos locaux au 17 bis Rue Guillemillot*

► Jeudi 17 avril : Atelier Lessive de 13h45 à 17h à Chantilly, dans nos locaux au 17 bis Rue Guillemillot*

► Samedi 26 avril : Repair Café de 14h à 18h à Vineuil Saint Firmin, salle communale

► Samedi 17 mai : Repair Café de 14h à 18h à Orry la Ville, Espace culturel Edmond Rostand

► Samedi 14 juin : Repair Café de 14h à 18h à Chantilly, Espace Bouteiller

► Samedi 21 juin : Balade en forêt proposée par l'ONF, Office Nationale des Forêts, de 10h à 12h à Chantilly, secteur des pistes *

*Ateliers tout public sur inscription

Retrouvez toutes les informations sur l'agenda des actions pour la Transition

écologique sur le site aireauvert.fr ou en scannant ce QR CODE



Rencontre

Interview croisée de 30 ans d'action de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne

Dans cette interview croisée réalisée à l'occasion des trente ans de l'Aire Cantilienne, nous avons le plaisir de recueillir les propos de deux acteurs de la Communauté de Communes. Eric WOERTH, Président de la CCAC de 1995 à 2017 et François DESHAYES, Président de la CCAC depuis 2017, se penchent sur les 30 années d'existence de la Communauté de Communes, ses réalisations marquantes, et les défis à venir.

Quel regard portez-vous sur les 30 années de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne ?

Eric WOERTH : Les 30 années de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne ont été marquées par une évolution significative et des réalisations notables. Au fil des ans, nous avons su construire une véritable identité communautaire, fondée sur la solidarité avec en ligne de mire un développement mesuré et durable de notre territoire. Nous avons réussi à mettre en place des infrastructures et services essentiels, soutenir le développement économique local et à améliorer la qualité de vie de nos habitants. Tout cela à contribuer à renforcer le dynamisme notre territoire.

François DESHAYES : Pendant plusieurs années, j'ai agi en tant que conseiller communautaire et ai participé aux réunions de travail, aux commissions, aux débats des conseils communautaires, j'ai pu constater la volonté forte de notre intercommunalité d'agir de façon concertée et unanime. C'était notre leitmotiv ! La très grande majorité des projets a été

votée à l'unanimité, et pourtant beaucoup de dossiers n'ont pas été simples, nous avons dû faire face à des enjeux économiques, environnementaux et sociaux, qui nous ont poussés à adapter nos stratégies et à innover.

Quelles ont été les réalisations les plus marquantes de la Communauté de Communes au cours de ces 30 années ?

Eric WOERTH : De mon point de vue, la piscine intercommunale Aqualis a été un des chantiers importants de notre intercommunalité. En 2004, à la suite de la fermeture de la piscine de Chantilly, il s'agissait de créer une piscine moderne et attractive, et notamment avec un bassin extérieur ! Elle a su évoluer avec son temps et devenir un équipement complet de sport et de bien-être avec les travaux lancés en 2018 par mon successeur.

Le second sujet est le sauvetage de l'Hippodrome. Voué à la fermeture, nous avons réussi à pérenniser l'équipement, à le transformer, à le développer pour en faire un des plus beaux hippodromes de France. Le concours de la Communauté de Communes sur ce dossier était une évidence puisque la filière hippique rayonne sur l'ensemble de nos communes et est vecteur d'emploi et d'économies. D'autres projets ont été menés ensuite pour soutenir la filière hippique. Sans détailler je pense aussi je pense aussi aux pistes cyclables et à la crèche de la gare de Chantilly-Gouvieux.

François DESHAYES : Pour compléter les propos d'Eric WOERTH, nous pouvons également citer les actions en matière de Transition Ecologique, que cela soit en matière de gestion et réduction des déchets mais également pour le développement de la mobilité douce avec les différentes liaisons cyclables développés depuis 2006 et qui continuent de se développer. Nous avons également développé les services en matière de Petite Enfance avec du Relais Petite Enfance en 2011, dédié aux parents et aux assistantes maternelles indépendantes et la création de Crèche dès 2014, avec la Crèche de la Gare de Chantilly-Gouvieux en 2017. Deux nouveaux projets sont dans les tuyaux.

Enfin nous pouvons citer la fusion des Offices de tourisme des communautés de communes de Senlis Sud Oise et de l'Aire Cantilienne, projet inter-territoire pour la valorisation et l'attractivité du Sud de l'Oise.

Comment envisagez-vous l'avenir de la Communauté de Communes dans les prochaines années ? Quelles sont les défis à relever ?

Eric WOERTH : Le développement territorial est au cœur des préoccupations. Les réformes successives tendent à moins de strates administratives. Les contraintes budgétaires des collectivités sont à prendre en compte. La Communauté de Communes c'est aussi une communauté de territoire. Chaque commune doit apporter à l'autre. Le dépassement des égoïsmes communaux au service de l'ensemble d'un territoire doit être une force.

François DESHAYES : Il faudra veiller à renforcer les synergies entre les différentes communes pour mieux répondre aux besoins des habitants et optimiser les ressources. Les projets en matière de mobilité sur notre territoire sont également très attendus.



Eric WOERTH, ancien président lors de l'inauguration des travaux d'extension de la piscine intercommunale Aqualis en juin 2019.



François DESHAYES, Président, lors de l'inauguration de la piste cyclable Chantilly > Lamorlaye en octobre 2023.



OFFICE
DE TOURISME
CHANTILLY-SENLIS



EXPOSITIONS



THÉÂTRE



SORTIES
NATURE



COURSES



CONCERTS



BONNES
ADRESSES



VISITES
GUIDÉES

un peu, beaucoup, passionnément...

SORTEZ :)



> Inscrivez-vous à la newsletter

www.chantilly-senlis-tourisme.com

> Suivez-nous sur les réseaux sociaux

[@chantillysenlistourisme](https://www.instagram.com/chantillysenlistourisme)

